



MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT
TI-KËR AR FOREST-FOUENANT

RELAIS DE LA FLAMME OYMPIQUE TERRE DE JEUX 2024

La Forêt-Fouesnant, le 09 février 2024

La commune de La Forêt-Fouesnant a obtenu en décembre 2023, le label TERRE DE JEUX 2024. En partenariat avec le département du Finistère et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, elle accueillera le 7 juin prochain le Relais de la Flamme olympique.

Le passage de la flamme, symbole de paix et d'unité entre les peuples, marquera le début des célébrations des Jeux. À partir du 8 mai 2024, la flamme sillonnera l'ensemble du territoire national, des grandes villes aux petites communes, avant de rejoindre Paris.

La commune de la Forêt-Fouesnant sera le point de départ de la flamme olympique pour le département du Finistère le vendredi 7 juin de 8h à 8h20 à Port la Forêt. Après son circuit Finistérien, elle partira de Brest en bateau, pour rallier les Iles Françaises des Antilles.

Le Relais de la Flamme est un événement unique qui distingue les Jeux de tout autre évènement sportif à travers le monde. Dans son héritage, le passage de la flamme représente le symbole d'un message positif et enthousiaste qui annonce l'arrivée imminente des Jeux Olympiques. C'est l'occasion pour la commune de La Forêt-Fouesnant d'être associée à cette symbolique. À travers ce moment exceptionnel, les Forestoises et Forestois sont invités à participer à cette fête historique.

Plusieurs manifestations festives et sportives se dérouleront au cours de cette journée du 7 juin. La mobilisation des services municipaux, accompagnés d'acteurs locaux : associations, établissements scolaires, commerçants, fera de cette journée un événement unique à ne pas manquer.

Tout au long de l'année 2024, les services de la commune, en lien avec les acteurs du territoire, proposeront des animations autour des JO.

Le Maire,

Daniel Goyat



20
TERRE
DE JEUX
24